

Saint
MAIXANT



INFORMATION À L'INTENTION DES HABITANTS DE SAINT-MAIXANT

En raison de la Fête des Vendanges, organisée par le Comité d'Animation, du 18 au 20 septembre 2026 :

- La place de la mairie et la place Cécile Magni seront interdites au stationnement du mercredi 16 septembre, à partir de 09H jusqu'au dimanche 20 septembre 22H.

Merci pour votre compréhension.

Le Maire,

A. BERNADET



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Bernadet', written over the official seal.